



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : ___/___/___

Dossier complet le : ___/___/___

N° d'enregistrement : _____

1 Intitulé du projet

Réaménagement du site du Rocher Corneille sur la commune du Puy-en-Velay (43)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

Mairie du Puy-en-Velay

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 1 4 3 0 1 5 7 4 0 0 0 1 5

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

CHAPUIS

Michel

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
44d	Autres équipements sportifs, culturels ou de loisirs et aménagements associés

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la restauration de l'ensemble des espaces d'accueil du site du Rocher Corneille : espace de billetterie / boutique, déambulations et accès à la statue, plateforme haute. Les travaux comportent principalement sur la réfection des sols, la restauration des emmarchements, la reprise des serrureries et mobiliers.

Le projet propose en outre une reconfiguration de l'accueil en partie basse du site s'appuyant sur la démolition de l'actuelle billetterie et sa relocalisation dans l'actuelle boutique réhabilitée dans le cadre du présent projet. Cette reconfiguration intègre la construction (en lieu et place de l'ancienne billetterie) d'un auvent accueillant un espace d'interprétation du site ainsi qu'un nouveau circuit de sortie du site afin de fluidifier les circulations et conforter sa découverte.

Enfin, l'espace de parc paysager intermédiaire entre la billetterie et l'accès à la plateforme haute fait l'objet d'une sélection des végétaux existants et de plantations d'arbustes et vivaces en massifs.

L'espace de la terrasse nord fait également l'objet d'aménagements légers permettant la mise en sécurité des déambulations des visiteurs (serrureries) et la mise en valeur de l'expérience du belvédère sur Aiguilhe (dispositifs de platelage bois).

4.2 Objectifs du projet

L'ambition soutenue par le projet est de redonner à l'ascension du rocher son caractère unique, une expérience à la fois hors de la ville et hors des espaces naturels mais qui permet d'offrir aux visiteurs par son ambiance, par la difficulté de l'ascension, par le récit porté par cette cheminée volcanique une dimension poétique intense.

Pour donner corps à ce projet, plusieurs interventions sont nécessaires:

- Epurer le vocabulaire employé actuellement sur le site. Il s'agira de dégager les aménagements du XIXème siècle pour leur redonner leur puissance formelle initiale. Un vocabulaire commun sera employé au niveau des aménagements de sol et des ferronneries afin que les visiteurs aient une appréciation simple de l'espace pour qu'ils profitent de l'expérience physique. Ainsi, il faudra enlever ou améliorer tout ce qui ne fait pas sens ou s'inscrit en élément perturbateur de cette expérience.
- Donner la priorité à l'expérience de visite. L'histoire riche du site complexifie son traitement patrimonial. Ainsi, l'expérience de visite doit primer : les explications sur la genèse et l'histoire du lieu, sur son interprétation, doivent être renvoyées dans un lieu connexe (Hôtel-dieu ?) permettant au visiteur de prendre le temps de la compréhension.
- Renforcer l'esprit du lieu par des aménagements et installations légères et poétiques : voir la visite, dans son déroulé, comme une succession d'étapes aux ambiances différentes, des ambiances qui doivent être totalement assumées dans leurs contrastes, tout en renforçant l'homogénéité du site par des éléments que l'On retrouve de la porte jusqu'au sommet: les ferronneries, le traitement du sol, la présence de l'eau.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

L'organisation du chantier se fera via 2 accès : d'une part, par l'escalier principal, rue du Cloître et d'autre part, par le bois du Grand Séminaire (site classé) notamment pour l'accès à la plateforme haute. La base vie sera installée au niveau de la plateforme existante dans le bois du Grand Séminaire, aménagée lors des travaux de restauration de la statue (2011). Une sapine avec élévateur sera établie au pied du rocher, côté Est de la plateforme haute, dans les mêmes conditions que les travaux de 2011.

Deux plateformes d'hélicoptage sont prévues. Une au niveau du Grand Séminaire, l'autre sur le parking Henri Pourrat. Pendant le chantier, tous les dispositifs nécessaires à la protection du milieu seront mis en oeuvre, (bâches, films géotextile, moyen de nettoyage, ...).

La maîtrise d'ouvrage souhaite débiter les travaux à l'automne 2024. Les travaux sont prévus sur une durée de 18 mois.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le projet réalisé permettra aux visiteurs une découverte renouvelée du site suivant les différentes strates de l'ascension depuis le bas vers le haut.

- La porte haute (accueil interprétation billetterie) marque la sortie de la ville et l'entrée dans un « ailleurs » qui n'est ni l'espace sauvage (ou naturel) ni l'espace urbanisé. La proposition architecturale met l'accent sur la notion de passage, le parcours est libéré des « scories » qui se sont ajoutées au fil du temps, une installation d'interprétation uniquement visuelle « pose le décor ».
- Le bosquet blanc doit renforcer l'image poétique du site avec un traitement de la végétation très particulier et qualitatif pour ne pas être dans l'à-peu-près. Le concept fort d'un bosquet blanc offrant un jeu de succession de floraison blanche de janvier à décembre s'appuie sur l'histoire légendaire du site. L'aménagement ménage des trouées vers les horizons qui sont comme des promesses. Quelques pauses sont ménagées pour le confort de la marche.
- La roche nue offre un changement brutal d'ambiance, totalement assumé : on quitte la douceur du parc arboré et fleuri pour la dureté géologique de l'ancien volcan. L'expérience de visite se fait plus physique : l'ascension est plus raide, on trouve des escaliers. C'est la dernière épreuve avant la respiration du sommet.
- Le podium vers le ciel est la récompense. Ici il faut libérer la déambulation et la vue en supprimant les éléments gênants ou hors de propos, en assurant le confort de la marche avec une reprise du sol. L'élévation du site, la vue spectaculaire doivent être magnifiés en allégeant visuellement les protections réglementaires. On laisse toute sa place au ciel et aux horizons en évitant de rajouter des éléments d'interprétation, à l'exception de quelques points d'orientation : le visiteur est face au ciel et cette expérience est déjà extraordinaire.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

- ① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un Permis d'Aménager soumis notamment à différentes autorisations aux titres de la politique des sites (site classé - code de l'Environnement) et de la protection des monuments historiques (MH - code du Patrimoine).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie cadastrale concernée par le projet	8087m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : _____ Voie : Rue du Cloître _____

Lieu-dit : _____

Localité : LE PUY-EN-VELAY _____

Code postal : 4 3 0 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 5 ° 0 4 ' 6 9 " 5 Lat. : 0 3 ° 8 8 ' 5 3 " 1

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " _____ Lat. : _____ ° _____ ' _____ " _____

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de la commune du Puy-en-Velay / Zonages N et Ne, SPR du Puy-en-Velay

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Haute-Loire
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Zone tampon du bien UNESCO : Chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France - Inscrit MH : Statue de Notre-Dame-de-France (Statue, avec son socle, ainsi que la statue de Monseigneur de Morlhon et les canons de Sébastopol (cad. AC 45) : inscription par arrêté du 10 novembre 1997) - Site Patrimonial Remarquable du Puy-en-Velay
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Site inscrit du bassin du Puy-Polignac

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Site classé du Rocher Corneille - Site classé du bois du Grand Séminaire (à proximité immédiate du projet)

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice descriptive du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Plan d'état des lieux	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Plan du projet	<input checked="" type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom BARRE

Prénom Caroline

Qualité du signataire Adjointe suppléante

A Le Puy-en-Velay

Fait le 27/07/2023



Pour le Maire absent,
L'Adjointe suppléante

Caroline BARRE

Signature du (des) demandeur(s)

